

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 8/2023

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept mars deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Xavier Collonge, Adrien Carret, Alain Arnaud, Damien Lamboley

Excusés : Maryline Trichard, Ludovic Batteur, Mirabelle Rousset-Charensol

Jean-Paul de Vermont a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 mars 2023

OBJET : Nomination des rues

En prévision de futurs projets d'urbanisme et du nouvel accès pour un cuvage, le conseil municipal décide à l'unanimité, de nommer le chemin rural de la commune comme suit :

Situation / Ancien Nom	Nom de la voie
Chemin rural 29	Chemin de Très Sec

Le conseil municipal précise que des panneaux seront installés à l'entrée du chemin.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DE VERMONT Jean-Paul
Secrétaire de séance



Date de télétransmission en préfecture : 09/03/2023 Date de publication sur le site Internet : 09/03/ 2023
